



## Partez en toute tranquillité avec Touring

Près de chez vous ou au bout du monde, Touring est à vos côtés 24h/24, 7j/7 et ce depuis près de 60 ans. Des conseillers multilingues, un personnel médical et une flotte de 12.000 véhicules, 8 avions sanitaires et 70 hélicoptères vous assurent de limiter au maximum les désagréments dus à un imprévu avant ou pendant vos vacances.

### ◆ Nos formules d'assistance<sup>(4)</sup> en bref :

- intervention en cas d'accident ou de maladie
- rapatriement et remboursement des frais médicaux en Belgique
- envoi de médicaments, prothèses ou lunettes
- visites aux personnes hospitalisées plus de 5 jours à l'étranger
- exclusions principales :
  - tout événement connu lors de la souscription et/ou du départ à l'étranger
  - les hospitalisations ou opérations à l'étranger prévues avant le départ

### ◆ Nos assurances annulation<sup>(4)</sup> en bref :

- maladie, décès, accident de l'assuré ou d'un membre de la famille
- licenciement ou nouveau contrat de travail
- divorce ou séparation
- deuxième session
- impossibilité de recevoir les vaccins obligatoires
- complications graves de la grossesse de la bénéficiaire (si enceinte de moins de 3 mois au moment de la souscription)
- exclusions principales :
  - tout événement connu lors de la souscription et/ou du départ à l'étranger
  - licenciement pour faute grave

## Nos produits temporaires en un coup d'œil :

	ALL IN PREMIUM	ALL IN	TRAVEL PROTECT	ANNULATION	ASSISTANCE PERSONNES	SNOW CARD	BAGAGES
annulation	✓	✓		✓			
couvertures étendues en annulation	✓						
couverture des maladies préexistantes de l'assuré	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
couverture des maladies préexistantes d'un membre de la famille au 2 <sup>e</sup> degré en annulation	✓	✓		✓			
événements exceptionnels	✓						
compensation voyage	✓	✓	✓	✓			
assistance personnes	✓	✓	✓		✓	✓	
rapatriement	✓	✓	✓		✓	✓	
prolongation du séjour en cas de catastrophes naturelles	✓						
garantie ski	✓	✓					✓
annulation en cas de manque de neige							✓
retard à destination	✓	✓					
ligne Info Voyage	✓	✓					
assurance bagages	✓	✓	✓	✗	✗		✓
assistance véhicule	✗	✗	✗		✗	✗	
capital accident de voyage	✓	✓	✗	✗	✗		

✗ = disponible uniquement en option



Pour une information complète sur le produit, consultez nos conditions générales chez votre agent de voyage avant la souscription et demandez lui une offre avec calcul de primes.

Pour vos vacances, vous avez tout prévu. Même les imprévus ?



E.R. - Grégoire Van Cutsem - Rue de la Loi/44 - 1040 Bruxelles - FFS FR - 01/01/2018.

## Formules combinées

Les formules combinées se composent de différentes couvertures, pour une protection globale à un tarif avantageux.

### ◆ All in <sup>(1)(4)</sup>

Formules combinées**		En complément d'une assurance annulation incluse par le tour opérateur
<b>All In</b>	<b>7% du montant total du voyage</b> et min. € 25/ personne/ mois entamé	<b>6% du montant total du voyage</b> et min. € 25/personne/ mois entamé

- annulation et compensation voyage : max. € 30.000 par dossier
- assistance personnes : frais médicaux et rapatriement illimités
- couverture des maladies préexistantes de l'assuré ou d'un membre de la famille jusqu'au 2<sup>e</sup> degré
- garantie pour les séjours au ski (sauf annulation en cas de manque de neige)
- capital accident de voyage : max. € 12.500 en cas d'invalidité permanente ou de décès
- bagages : max. € 1.500 - possibilité de majorer le montant max. assuré jusqu'à € 4.000 (par personne)
- retard aérien, ferroviaire, maritime à destination : € 60 > 4h et € 100 > 6h (par personne)
- ligne Infos Voyages : nos spécialistes vous donnent des conseils sur mesure pour votre prochain voyage
- option assistance véhicule en Europe\*
- **non valable si uniquement transport**

\* Pas inclus d'office. \*\* € 3 de frais de dossier.

(1) Les prestations garanties sont couvertes par ATV s.a., entreprise d'assurance soumise au droit belge, rue de la Loi 44, 1040 Bruxelles, RPM 0441.208.161 Bruxelles, BNB 1015. Les prestations garanties de capital d'accident de voyage sont couvertes par AIG Europe Limited (Belgium Branch), Belgique, à 1050 Bruxelles, Boulevard de la Plaine 11, BNB 0976.

### ◆ All in Premium <sup>(1)(4)</sup>

Formules combinées**	
<b>All in premium</b>	<b>10,8% du montant total du voyage</b> et min. € 30/personne/mois entamé

Toutes les garanties de la formule All In avec des couvertures d'annulation complémentaires, parmi lesquelles :

- entrée en maison de repos ou en centre de seniors d'un membre de la famille 1<sup>er</sup> degré ou pers. à charge
- décès membres de la famille jusqu'au 3<sup>e</sup> degré
- résiliation du bail par le propriétaire de l'habitation
- **non valable si uniquement transport**

Remboursement complet des frais si la cause de l'annulation est reprise dans les conditions générales. Franchise de 25% des frais d'annulation si l'annulation est due à une autre raison justifiée. Garantie supplémentaire en assistance personnes : prolongation du séjour suite à une catastrophe naturelle.

### ◆ Travel protect <sup>(2)(4)</sup>

Formules combinées** (prix par jour)	Europe	Monde
<b>Travel protect individuel</b>	<b>€ 3/personne</b> Min. € 15/personne	<b>€ 6/personne</b> Min. € 20/personne
<b>Travel protect famille</b>	<b>€ 8/famille</b> Min. € 40/police	<b>€ 16/famille</b> Min. € 50/police

- assistance personnes : frais médicaux et rapatriement illimités
- bagages : max. € 1.500 - possibilité de majorer le montant max. assuré jusqu'à € 4.000 (par personne)
- compensation voyage : max. € 30.000 par dossier
- option assistance véhicule en Europe\*

(2) Les prestations garanties sont couvertes par ATV s.a., entreprise d'assurance soumise au droit belge, rue de la Loi 44, 1040 Bruxelles, RPM 0441.208.161 Bruxelles, BNB 1015. Les produits temporaires proposés par Touring sont soumis au droit belge.

## Formules sur mesure

Des solutions d'assurance et d'assistance pour répondre à chaque besoin, tout au long de votre voyage.

### ◆ Assurance annulation <sup>(2)(4)</sup>

Formules sur mesure**	En complément d'une assurance annulation incluse par le tour opérateur	si uniquement transport
<b>Annulation</b>	<b>5,8% du montant total du voyage</b> et min. € 25/police	<b>4% du montant total du voyage</b> et min. € 20/police
		<b>6,3% du montant total du voyage</b> en min. € 25/police

- annulation et compensation voyage : max. € 30.000 par dossier
- couverture des maladies préexistantes de l'assuré ou d'un membre de la famille jusqu'au 2<sup>e</sup> degré
- option assurance bagages\*
- option capital accident de voyage\*

### ◆ Assistance personnes <sup>(2)(4)</sup>

Formules sur mesure (prix par jour)	Europe	Monde
<b>Assistance personnes</b>	<b>€ 2/personne</b> Min. € 15/personne	<b>€ 4/personne</b> Min. € 20/personne

- frais médicaux et rapatriement illimités
- option assistance véhicule en Europe\*
- option assurance bagages\*
- option capital accident de voyage\*

### ◆ Snow Card <sup>(2)(4)</sup>

Formules sur mesure	Europe	Monde
<b>Snow card</b> (prix par séjour de 10 jours)	<b>€ 29/personne ou € 59/famille</b> Option assistance véhicule en Europe : € 33/véhicule	

- assurance annulation en cas de manque de neige : € 600 par personne et jusqu'à € 1.400 par dossier
- frais de recherche et de sauvetage en montagne (max. € 5.000)
- rapatriement et remboursement illimités en cas de maladie ou d'accident
- remboursement des remontées mécaniques et cours de ski
- envoi de médicaments, prothèses ou lunettes
- remboursement des frais médicaux en Belgique après un accident de ski
- vol ou bris de ski : prise en charge des frais de location avec un max. de € 250
- exclusions principales : les frais de lunettes, verres de contact, appareils médicaux et prothèses restent exclus

### ◆ Option assurance bagages <sup>(2)(4)</sup>

Formules sur mesure (prix par jour)	Europe	Monde
<b>Assurance bagages</b>	<b>€ 0,7/personne</b> /tranche de € 250 Min. € 15/personne	

- en cas de vol ou de dommages
- en cas de perte ou de retard de livraison d'au moins 12h par la compagnie aérienne
- à partir de € 250 et jusqu'à max. € 4.000 par personne
- exclusions principales : les ordinateurs, les appareils de communication, les tablettes pc
- peut être souscrit séparément\*\*

### ◆ Option capital accident de voyage <sup>(3)(4)</sup>

Formules sur mesure	Europe	Monde
<b>Capital accident de voyage</b>	<b>€ 15/personne</b> pour max. 90 jours	

- Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité permanente après un accident à l'étranger
- exclusions principales : excepté les sports à titre professionnel
- peut être souscrit séparément\*\*

### ◆ Option assistance véhicule en Europe <sup>(2)(4)</sup>

Formules sur mesure (prix par jour)	Europe
<b>Option assistance véhicule</b>	<b>€ 2,5/véhicule</b> Min. € 15/véhicule

- dépannage et remorquage en Belgique le jour du départ/retour
- dépannage et remorquage en Europe
- voiture de remplacement pendant 5 jours
- chauffeur de remplacement
- exclusion principales : oldtimers, les véhicules de location

(3) Les prestations garanties de capital d'accident de voyage sont couvertes par AIG Europe Limited (Belgium Branch), Belgique, à 1050 Bruxelles, Boulevard de la Plaine 11, BNB 0976.  
(4) La description des garanties est un extrait des Conditions Générales et est seulement une reproduction limitée de nos produits et services. Pour plus d'infos, consultez nos Conditions Générales sur notre site [www.touring.be](http://www.touring.be) ou sur simple demande par téléphone. Prix en vigueur au 01/01/2018. Les produits temporaires proposés par Touring sont soumis au droit belge. En cas de plainte, vous pouvez vous adresser par courrier à Touring, Service Plaintes, 44 rue de la Loi, 1040 Bruxelles, Belgique ou par email à l'adresse [complaint@touring.be](mailto:complaint@touring.be). Si vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles par fax au 02/547.59.75.